



Arras, le 10 novembre 2017

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pose de la première pierre du centre de ressources et de loisirs « Coluche » de Calais

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a procédé ce vendredi 10 novembre 2017, avec Natacha BOUCHART, maire de Calais, à la pose de la première pierre du centre de ressources et de Loisirs « Coluche ».

L'État apporte un soutien financier important à la ville de Calais dans la réalisation de ce projet à travers les crédits de la dotation politique de la ville à hauteur de 4 500 000 euros sur un coût global de réalisation estimé à 7 750 000 euros.

Ce centre de ressources hébergera le dispositif « SAS Coluche », projet inscrit dans le contrat de ville. Ce dispositif vise à repérer et accompagner des jeunes décrocheurs âgés de 11 à 25 ans, issus des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville de Calais (Beau Marais – Fort Nieulay/Cailloux/Saint-Pierre) et sortis de tous les dispositifs de droit commun.

L'État accompagne également le fonctionnement du SAS Coluche par le biais des crédits du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Ainsi, ce sont 100 273 euros qui ont été attribués à la ville de Calais pour permettre l'engagement des premières actions (co-financement d'un coordinateur, d'ateliers de remise à niveau, de prévention santé, d'accès à la mobilité, de chantiers rémunérés ...).

Ce soutien s'inscrit dans le cadre plus général de la politique de la ville par l'intermédiaire de laquelle l'Etat met en œuvre, en lien avec la ville de Calais, des actions en faveur des habitants des deux quartiers prioritaires dans des domaines tels que la cohésion sociale, le développement économique, l'emploi ou encore l'amélioration du cadre de vie. En 2017, ce sont 65 actions qui ont été soutenues financièrement pour un montant total de 640 850 euros.